



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Accidents mortels lors des stages en entreprise

Question au Gouvernement n° 1490

Texte de la question

ACCIDENTS MORTELS LORS DES STAGES EN ENTREPRISE

Mme la présidente . La parole est à Mme Soumya Bourouaha.

Mme Soumya Bourouaha . Monsieur le ministre de l'éducation nationale, le 17 avril dernier, Calvin Simon, 15 ans, élève à Bagnols-sur-Cèze, est mort sur le lieu de son stage d'observation, écrasé par un chariot élévateur. Ma collègue Elsa Faucillon et moi-même avons récemment reçu ici, à l'Assemblée nationale, la famille d'Axel Darthenay, élève de seconde générale décédé en juin dernier, lors d'un stage d'observation obligatoire.

À la suite de ces drames, six en quelques mois, nous avons tiré la sonnette d'alarme dans une tribune signée par de nombreux collègues. Nous y rappelons les défaillances manifestes de l'éducation nationale dans l'encadrement des stages. Ceux de seconde générale, décidés à la hâte par le ministre Gabriel Attal pour, soi-disant, « reconquérir le mois de juin », se déroulent aujourd'hui sans suivi réel : aucune visite dans les entreprises, ni avant ni au cours des périodes de stage. Comment pourrait-il en être autrement, alors que les équipes éducatives sont déjà pleinement mobilisées par les examens du baccalauréat ?

Nous avons également alerté sur le rôle assigné à l'école : depuis des années, elle est sommée d'orienter les enfants toujours plus tôt. Ils doivent se projeter dans un métier dès le collège, intégrer les codes de l'entreprise et apprendre à devenir employables. Nous contestons cette pression à l'orientation précoce et l'effacement de la mission première de l'école : former des citoyens libres et émancipés, et non préadapter des enfants au marché et à ses besoins.

Monsieur le ministre, vous avez annoncé une mission flash. Au vu de la gravité des drames, c'est inconséquent. Allez-vous suspendre ces stages le temps d'une véritable concertation avec les familles, les syndicats, les équipes éducatives, les employeurs et les parlementaires ? Que des adolescents puissent perdre la vie sur le lieu de leur stage est inacceptable. Il faut agir maintenant, avant les prochains stages, pour que plus aucun enfant ne risque sa vie. *(Applaudissements sur les bancs des groupes GDR, SOC et EcoS ainsi que sur quelques bancs du groupe LFI-NFP.)*

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale.

M. Édouard Geffray, ministre de l'éducation nationale . Au nom du gouvernement, je me permets d'adresser toutes mes pensées à la famille de Calvin, à laquelle j'ai d'ailleurs écrit. Pour l'éducation nationale, perdre un élève est ce qu'il y a de pire. Ce qui s'est passé est une perturbation et un traumatisme pour la famille de Calvin et pour la communauté éducative.

Il convient de distinguer le principe même du stage d'observation de ses conditions d'exercice. Actuellement, les élèves de troisième connaissent en moyenne dix à quinze métiers. Il y a quinze jours, les collégiens avec

lesquels j'ai déjeuné m'ont dit qu'ils hésitaient entre celui de leur père et celui de leur mère. Les stages d'observation permettent d'élargir les ambitions des élèves et participent à l'égalité des chances.

(Applaudissements sur les bancs du groupe EPR. – Protestations sur les bancs du groupe LFI-NFP. – M. Pierre Pribetich s'exclame.)

M. Louis Boyard . Ce n'est pas vrai ! Ce ne sont pas des gosses de riches comme vous !

M. Édouard Geffray, ministre . La vraie question concerne les modalités et les conditions dans lesquelles les stages doivent se dérouler. Ce sont des stages d'observation, lors desquels on ne doit en aucun cas effectuer un geste professionnel. *(Mme Ségolène Amiot s'exclame.)* Sur place, des enquêtes administrative, pénale et de l'inspection du travail sont en cours. Avec Jean-Pierre Farandou, nous avons lancé une mission flash interministérielle afin de consolider le dispositif avant les stages du mois de juin...

Mme Marie Mesmeur . Annulez les stages !

M. Édouard Geffray, ministreet de sensibiliser en amont les entreprises comme les élèves à la nécessité d'éviter tout geste professionnel dans un environnement susceptible de présenter un risque.

Données clés

Auteur : [Mme Soumya Bourouaha](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (4^e circonscription) - Gauche Démocrate et Républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1490

Rubrique : Accidents du travail et maladies professionnelles

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 avril 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 30 avril 2026